



Attention chantiers !



De nombreux chantiers destinés à maintenir la qualité du réseau routier sont mis en œuvre tout au long de l'année, et plus particulièrement au printemps ou en été. Ces travaux d'exploitation et d'entretien sont indispensables à l'amélioration des conditions de circulation et, par voie de conséquence, à la sécurité des usagers. Raison de plus pour être respectueux des agents de voirie qui travaillent pour tous les usagers ! Depuis 2006, dix agents des Directions interdépartementales des routes (DIR) ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Le nombre de ces accidents et de leurs victimes ne baisse pas. Il est donc nécessaire de maintenir la mobilisation et de poursuivre le travail de pédagogie.

Les accidents sont très souvent causés par l'imprudence, une vitesse excessive, le non respect des distances de sécurité et un manque de vigilance lié à la somnolence ou à l'usage de distracteurs au volant.

Pour votre sécurité et celle des agents de voirie, soyez très vigilant à l'approche d'une zone de travaux¹

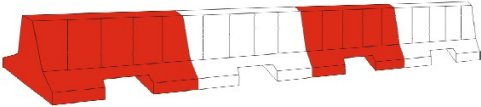
- **Renseignez-vous sur la localisation des chantiers en cours** en pointant directement sur la carte du site Internet de Bison Futé (lire les communiqués qui s'affichent à gauche de la carte).
- **Écoutez les radios d'information routière** (France Info 105.5, réseau France Bleu 107.7 FM sur autoroute) et prêtez attention aux panneaux à messages variables (PMV).
- **Restez en alerte dès les premiers éléments de signalisation** annonçant un chantier : suivez les consignes de sécurité délivrées, réduisez votre vitesse et gardez une distance de sécurité de l'ordre de 100 mètres avec le véhicule qui précède, respectez les personnels de chantiers qui travaillent pour notre sécurité.

Sachez que la signalisation temporaire mise en place aux abords d'un chantier, fixe ou mobile, prévaut sur la signalisation permanente.

- **Ne vous laissez pas surprendre par les ralentissements** dus aux réductions du nombre de voies.
- **Redoublez d'attention pour ne pas perdre le contrôle de votre véhicule** dans une zone de basculement de la circulation sur la voie opposée.
- Sachez que **les chantiers avec circulation alternée**, sur une distance supérieure à quelques centaines de mètres, sont très propices aux accidents, notamment la nuit.
- **Soyez plus que jamais attentif lors de l'installation du balisage ou de la levée d'un chantier par les agents d'exploitation** : ils ne sont pas encore protégés et donc encore plus exposés aux risques d'accident.

¹ Pour en savoir plus, consultez sur le site du ministère la campagne sur la [sécurité des agents](#).

Les principaux panneaux de signalisation mis en place aux abords des chantiers.

Panneaux de danger signalant des travaux, un danger ou des obstacles temporaires.	 
Panneaux d'indication de la présence de chantiers importants ou de situations temporaires (route barrée, circulation alternée).	  
Signal de position d'une déviation ou d'un rétrécissement temporaire de chaussée.	
Dispositifs signalant le bord des obstacles et matérialisant la position des chantiers (1-cône de balisage, 2-piquet, 3-balise d'alignement, 4-balise de guidage).	    1 2 3 4
Dispositif continu servant à séparer des voies de circulation, à délimiter une zone de chantier ou à assurer un guidage.	
Barrages de divers types signalant la position de travaux ou de tout autre obstacle de caractère temporaire.	 avant   arrière 
Signaux tricolores d'alternat temporaire. Ils sont précédés d'une signalisation de danger.	   Signalisation de danger
Présignalisation de changement de chaussée ou de trajectoire.	
1- Panneau d'affectation de voies. 2- Panneau de réduction de voie. 3- Signalisation d'urgence de la réduction de plusieurs voies sur route à chaussées séparées.	   1 2 3



Pour mieux circuler au quotidien

sur internet : www.bison-fute.gouv.fr
sur mobile : m.bison-fute.gouv.fr